2ème Edition / Mai 2021

le Suzien

Le magazine de Suze-la-Rousse

Le mot du Maire

Chères Suziennes, chers Suziens,

Cela fait déjà une année que cette crise sanitaire a commencé, un an que nous vivons aux rythmes des confinements, des couvre-feux et des différents protocoles sanitaires. Et malheureusement, une année que nous voyons nos commerces fermés, nos associations et notre vie sociale en sommeil.

Mais, nous espérons enfin voir le bout du tunnel, grâce à la multiplication des centres de dépistages et surtout des centres de vaccinations, afin de pouvoir à nouveau partager, au plus vite et en sécurité, des moments de joie et de vie en famille et entre amis.

Alors, je souhaite remercier les soignants, les services de secours et les forces de l'ordre, qui sont particulièrement sollicités depuis le début de cette pandémie, et répondent toujours présents.

Notons que depuis le 05 mars 2021, le plan Vigipirate est abaissé au niveau « sécurité renforcée, risque attentat » sur l'ensemble du territoire.

C'est donc dans ce contexte difficile que l'équipe municipale, avec le soutien du personnel travaille sur les principaux projets qui seront réalisés cette année. Certains d'entre eux seront détaillés dans les pages de ce bulletin. Voici donc les projets en cours et à venir :

- *Création de la commission jeunesse et sport.*
- *Création d'un circuit touristique entre le château et le centre du village.*
- *Réhabilitation du garage place du champ de mars et réfection de la façade*
- *Ce garage sera transformé en local pour le comité des fêtes qui est un trait d'union entre les associations, les commerçants et la municipalité pour animer notre village.*
- *Changement des lampadaires et des coffrets électriques, place du Champ de Mars.*
- *Changement du chauffage/climatisation de la salle des fêtes.*
- *Investissement pluriannuel pour la protection et la défense incendie.*
- *Lancement d'une étude pour la station d'épuration de St Turquois qui est à saturation.*
- *Réfection de la place Paul Pommier.*
- *Aménagement du parking jardin des vignes.*

En ce qui concerne l'avancement des trois projets en collaboration avec le département de la Drôme :

Les terrains de la future caserne des sapeurs pompiers et du futur collège ont été bornés et ils sont en phase d'acquisition.

Du côté du projet de la déviation : par arrêté préfectoral du 12 janvier, Monsieur le Préfet de la Drôme a déclaré d'utilité publique le projet de la déviation de la RD94. Cependant, le collectif « j'aime Suze La Rousse », opposant au projet de la future déviation, a déposé un recours gracieux auprès de la préfecture.

Si ce recours devait aboutir, cela pourrait remettre en cause le projet de la caserne des sapeurs pompiers et l'accès au futur collège. En effet, le projet global de cette déviation prévoit l'accès à la future caserne par une contre allée et l'accès sécurisé des élèves au futur collège par voies douces.

Par ailleurs, lors du conseil municipal du 16 février 2021, nous avons validé le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, qui est un document des plus importants dans l'élaboration d'un Plan local d'Urbanisme, en phase de révision depuis de nombreuses années. La commission d'urbanisme a validé le contour des zones constructibles et nous espérons pouvoir terminer le PLU d'ici fin 2021 voire début 2022.

Malheureusement pour la seconde année consécutive nous ne pourrons pas accueillir nos amis Belges. Ce n'est que partie remise, rendez-vous en 2022.

Dans la nuit du 7 au 8 avril, les agriculteurs drômois ont vu leurs cultures gravement impactées par un gel exceptionnel en cette saison. Je les assure de tout mon soutien et espère que les services de l'Etat apporteront une aide financière à la hauteur du préjudice subi.

J'adresse nos félicitations à Michel Rieu qui a été nommé Maire Honoraire par Monsieur le Préfet de la Drôme.

Nous déplorons trop fréquemment des incivilités concernant les déjections animales et les déchets d'encombrants aux abords des containers de tri et de poubelles. Il faut savoir que toutes ces incivilités sont verbalisables et nuisent à la qualité de vie de nos administrés.

Les collectivités vont malheureusement subir une

hausse importante du traitement des ordures ménagères : le tarif va passer de 92€ la tonne en 2020 à 145€ la tonne en 2021. Il faut donc absolument que nous soyons tous très responsables et concernés par le tri. En effet, la baisse du tonnage des ordures ménagères aura un impact bénéfique immédiat sur notre taxe.

Et, maintenant, je vous annonce deux autres nouvelles pour notre village.

Tout d'abord, c'est avec amertume que je viens d'apprendre la fermeture de notre agence du crédit agricole à l'automne 2021. Celle-ci sera transférée dans des locaux en cours de construction sur la zone commerciale « Intermarché » de Tulette. A cet effet, le crédit agricole organise une réunion d'information publique le vendredi 10 septembre à 18h00 à la salle des fêtes.

Puis, une nouvelle dont nous pouvons nous réjouir, sous l'impulsion de la commune de Bouchet et avec la commune de la Baume de Transit, nous travaillons sur un projet de création d'une maison de santé pluri-professionnelle (MSP) intercommunale. Et depuis plusieurs semaines, un groupe de travail, composé de trois élus de chaque commune et de plusieurs médecins, participe activement à l'élaboration de ce projet.

En effet, comme vous le savez, nos trois communes regroupent 4500 habitants pour un seul médecin. Mais, je peux d'ores et déjà vous annoncer la venue prochaine de deux jeunes médecins sur la commune de Bouchet, attirés par ce projet ambitieux. Il est prévu qu'ils s'installent dans un premier temps dans un cabinet provisoire.

Bien entendu, cette MSP créée sur la commune de Bouchet viendra en complément de l'ensemble des services médicaux et paramédicaux que nos communes nous offrent déjà.

Et, je tiens particulièrement à remercier Jean Michel Avias, Maire de Bouchet, ainsi que son équipe pour nous avoir associé à ce magnifique projet indispensable à notre territoire.

Je vous souhaite de passer un magnifique été, rempli de joie et de gaieté.

Hervé Médina

Le mot du comité de rédaction

Nous sommes heureux de vous proposer cette deuxième édition du Suzien ! Nous essayons de vous y proposer des actualités sur la vie du village et de la municipalité ! ainsi que des informations utiles. Nous nous rendons compte que nous avons un beau village mais souvent les photos tournent autour du château ! alors nous lançons un appel! A vos appareils et si le cœur vous en dit ! Proposez nous des photos pour notre première de couverture ! A vos appareils !

Vous retrouverez le Suzien dans sa version numérique en téléchargement sur le site de la mairie ! Et likez notre page FB : commune de Suze la Rousse.

Nous espérons que chacun pourra profiter de la douceur du mois de mai et de l'insouciance de l'été !

À bientôt !

Pour le comité de Rédaction, Sandrine Labaume

Le Suzien est édité par la Mairie de la ville de Suze-la-Rousse • Directeur de la publication : Hervé Médina • Rédaction et réalisation : Blandine Fontaine, Carine Froment, Stéphanie Jouve, Sandrine Labaume, Pascale Léger, Rémy Parrier et Nathalie Sage • Crédits photos : Sandrine Labaume • La mairie de Suze-la-Rousse • Freepik • Conception graphique et impression : Burinter Communication • www.burinter.fr
Tirage : 1200 exemplaire • Distribué par l'ensemble des élus.

Le bon sens pour Suze

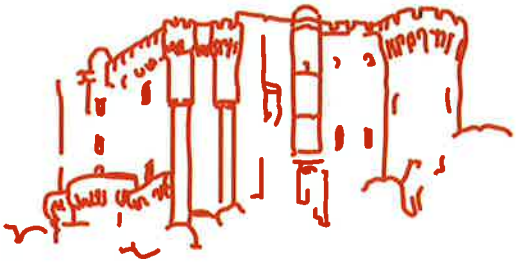

Un an déjà,

Le 15 mars 2020, le résultat des élections municipales tombait et nous vivions notre premier confinement.
Aujourd'hui nous pouvons constater que la candidature de l'équipe « le Bon Sens Pour Suze » a été bénéfique pour notre village.
Que sommes nous devenus depuis ?
Au lieu de nous engager dans une opposition stérile, nous avons décidé tous les quatre de participer à la vie de notre commune et de former une minorité constructive. Notre intégration et notre apprentissage de la gestion de notre commune se poursuivent. Avec vigilance, nous suivons les grands projets comme ceux de moindre importance.
Lors des conseils et dans les commissions, tous les sujets sont traités, abordés et discutés ouvertement.
Prochainement, viendra sur la table le sujet sensible, essentiel et souvent polémique du P.L.U. Sa préparation fait et fera l'objet de nombreuses discussions et de nombreux échanges auxquels vos représentants assistent déjà. Il conviendra impérativement d'adapter les contraintes gouvernementales à la spécificité de notre village et cela dans le seul intérêt général.
Sachez que la motivation de vos quatre représentants est intacte.
Nous restons à votre disposition.
Restez prudent et prenez soin de vos proches et de vous-même.

Franck Carru, Pascale Léger,
Philippe Princet & Blandine Fontaine

Ensemble Vivons Suze la Rousse

Humilité, transparence et travail.

Depuis notre élection, malgré la charge de travail considérable accrue par la crise sanitaire, l'équipe Ensemble vivons Suze la Rousse travaille sans relâche.
Il a fallu dans un premier temps apaiser la situation pré et post électorale et c'est pour cela que j'ai décidé d'associer l'ensemble des élus sans distinction. Nous n'avons pas d'énergie à dépenser dans des polémiques stériles.
En effet, il nous faut mener simultanément de nombreux dossiers importants pour notre village (Collège, déviation, caserne des sapeurs pompiers, PLU, assainissement) en plus de la gestion quotidienne de la commune.
Je suis très heureux de diriger une équipe unie et engagée à mes côtés et qui m'a suivi dans ma volonté d'unité municipale.
Voici notre ligne de conduite : Humilité, transparence et travail.

Hervé Medina et son équipe

Ensemble
Vivons Suze la Rousse!

En bref

Vol de fleurs au cimetière

Malheureusement il est difficile d'éviter ce genre d'actes, le remède contre la bêtise n'ayant pas été découvert à ce jour.

Cependant, **la peine encourue peut être lourde si le tribunal retient « la violation ou la profanation » de sépulture**. Selon l'article 225-17 du Code pénal, la violation *« par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures, d'urnes cinéraires ou de monuments édifiés à la mémoire des morts est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende »*.

Incivilité

Il est déplorable de constater encore et toujours des encombrants qui n'ont pas leur place sur la voie publique à côté des containers.

La majeure partie du temps, il s'agit d'encombrants destinés à la décheterie. Cela oblige nos employés municipaux à évacuer ces dépôts, générant ainsi un surcroît d'activité, au détriment de leurs activités en cours.

Outre la pollution visuelle engendrée, ce manque de civisme à l'égard de tous les habitants est inacceptable !

Lampadaires

Les lampadaires place du Champ de Mars ont été changés par des nouveaux modèles à éclairages Led. Nous en avons également profité pour changer les coffrets électriques afin de les mettre aux normes en vigueur pour plus de confort et de sécurité pour les commerçants de notre marché.

Bornes incendie

La commission urbanisme a constaté qu'**il était nécessaire de compléter la desserte incendie** sur la commune pour que les pompiers puissent intervenir le plus rapidement possible même dans les quartiers *« isolés »*.

Un gros travail de concertation a été effectué pour décider des emplacements.

5 bornes seront donc prochainement installées.

Jeunesse et sport

De haut en bas, de gauche à droite :
Frédéric Nieddu • Sanae Ania • Gérard Fescourt • Hervé Médina
Nathalie Sage • Karine Prieu • Raphaëlle Velia • Franck Carru
Mathys Duval • Jean Gombert • Thibaut Guimont
Emma Prieu • Lisa Froment • Houda Laachir • Maéline Chauvin
Angel Lindor • Charly Girardin • Raphaël Pimprenelle

Elle s'est réunie pour la première fois le samedi 9 janvier à la salle des fêtes. Elle est composée uniquement de suziens.

La création de cette commission a été motivée par la volonté des élus de promouvoir la citoyenneté et la démocratie et d'être à l'écoute des jeunes.

Le rôle de la commission est de permettre aux jeunes de s'exprimer librement sur les sujets de leur choix en lien avec la vie de la commune, de proposer et mettre en œuvre des projets qui seront profitables aux personnes fréquentant la commune.

Lors de nos réunions, nous avons demandé aux membres de la commission d'exprimer leurs idées, leurs désirs et les actions à mettre en place pour les réaliser.

4 actions ont été retenues cette année que les enfants vous présentent avec leurs articles ci-dessous.

Nous travaillons aussi à la création d'un logo qui nous servira pour notre communication et pour que chaque membre ait un tee shirt à porter lors de nos manifestations.

Nettoyons la nature

Chères Suziennes, chèrs Suziens, la commission Jeunesse et Sport va se mobiliser pour nettoyer la Nature ;

En effet, nous voyons tous les jours les fossés, les chemins encombrés par des déchets et aussi nous avons décidé d'agir une fois par an.

Donc **fin septembre ou début octobre** *(la date vous sera communiquée par des affiches et sur le site de la commune)* nous serons là et nous espérons que vous nous accompagnerez ! Nous vous remercions d'avance.

Texte écrit par Raphaëlle de la commission Jeunesse et Sport

Sécurité routière

La commission jeunesse et sport s'est réunie le Samedi 27 mars et a beaucoup parlé de la sécurité routière.

- Tout d'abord, la commission jeunesse et sport souhaiterait que les contrôles par les gendarmes soient renforcés et plus fréquents.
- Elle souhaiterait que les gendarmes fassent également des interventions aux écoles.
- Nous avons remarqué que des personnes garaient leur voiture devant l'épicerie au lieu de se stationner régulièrement sur le parking et que cela gênait les piétons au quotidien.
- La commission souhaiterait que des nouvelles places de parking soient matérialisées notamment devant les écoles.
- Elle souhaiterait que des radars pédagogiques soient installés dans Suze la Rousse un peu de partout pour limiter les vitesses excessives.

Texte écrit par Houda de la commission Jeunesse et Sport

Les Restos du Cœur

La commission des jeunes a décidé de créer une collecte pour les restos du cœur de Saint-Paul-Trois-Châteaux afin de récolter de la nourriture, des produits d'hygiène ou encore des produits pour bébé que vous auriez chez vous et que vous souhaiteriez donner. Les restos du coeur ont été fondé par Coluche en 1985. Chaque année, les 75000 bénévoles distribuent 136,5 Millions de repas.

La collecte aura lieu le vendredi 21 mai 2021 à partir de 8h. Les membre de la commissions vous attendent nombreux sur le marché, **aux entrées du groupe scolaire et du collège**.

On compte sur Vous.
Coluche

Texte écrit par Emma Prieu de la commission Jeunesse et Sport

Zoom commissions

Croque Livres

« Prends un livre ou donne un livre », rien n'est plus facile. Parce qu'un bon livre, ça se lit plus d'une fois.

Le croque livre est une boîte en bois, un endroit où on peut déposer des livres.

Le but est d'échanger ses livres pour lire d'autres livres et pour faciliter l'accès aux livres. Tous mobilisés autour d'un plaisir commun : la lecture.

On le trouvera devant l'école élémentaire, tous les enfants auront accès à cette boîte. Ils pourront choisir et déposer des livres en libre accès.

Cœur de village

Rue de la Fontaine d'Argent

Samedi 20 Mars 2021, les membres de la commission Cœur de Village, Mr le maire, et les habitants du quartier, ont effectué un gros travail de nettoyage de la rue de la Fontaine d'Argent.

En effet, les visiteurs qui vont emprunter le futur circuit touristique passeront par ce chemin ; afin d'embellir encore plus ce passage, les murs ont été débarrassé du lierre qui les envahissait.

Toute la matinée a été nécessaire à ce travail et en ont résulté 6 chargements de déchets végétaux par le camion de la municipalité.

Il a été décidé que **le 1er samedi du printemps de chaque année sera dédié à l'entretien** du village.

La commission Cœur de Village remercie encore tous les participants à ce nettoyage, qui s'est passé dans l'entente et la bonne humeur.

CCAS

La commission du CCAS a longuement travaillé sur une révision concernant les colis de Noël distribués à nos ainés.

Après de nombreuses concertations, il a été décidé de modifier l'âge d'obtention pour ces colis :

- Pour les personnes seules, l'âge d'obtention sera 70 ans *(au lieu de 65 ans)*
- Pour les couples, l'âge d'obtention sera 75 ans *(au lieu de 70 ans)*

L'économie qui en résulte sera utilisée pour l'aide aux personnes en difficulté, qui sont malheureusement de plus en plus nombreuses.

« Zoom commissions » (suite page 9)

« Zoom commissions » (suite)

Finances

Résultat de l'exercice 2020 - Budget communal

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2 196K€

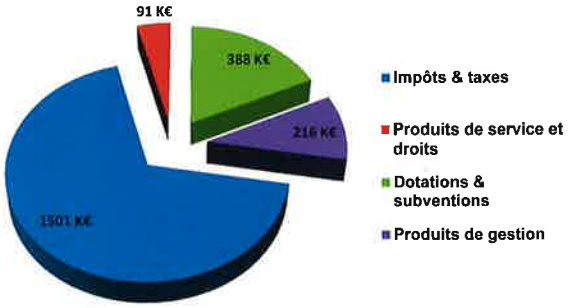

RECETTES D'INVESTISSEMENT 720K€

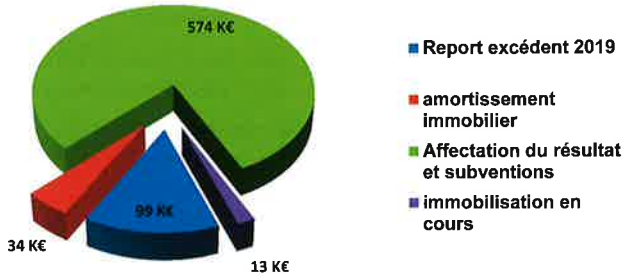

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 672K€

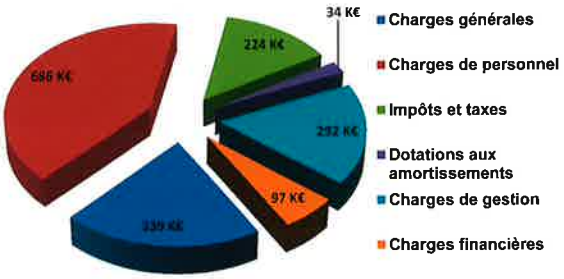

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 413K€

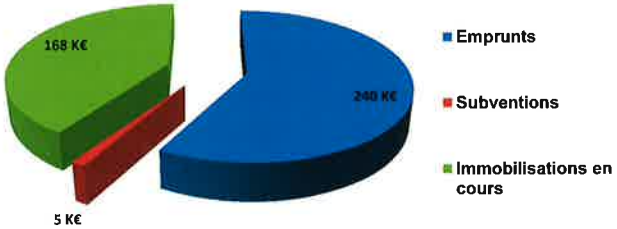

Résultat de clôture sur le fonctionnement
Excédent de fonctionnement de 524K€

Résultat de clôture sur l'investissement
Excédent d'investissement de 307K€

- **Le Total de l'Excédent Brut s'élève à 831 k€** *(Excédent de fonctionnement + Excédent d'Investissement)*
- Reste à réaliser en dépenses au 31/12/2020 153 k€
- **Le Total de l'Excédent Net s'élève à 678 k€** *(Excédent Brut - Dépenses à réaliser)*

Les excédents vont permettre de financer les futurs investissements de la commune et surtout participer aux travaux du nouveau collège, en limitant le recours à l'emprunt.

Échéancier prévisionnel dépenses collège

Année	COMMUNE	Département
2021	**130 050€**	1 369 950€
2022	**606 900€**	6 393 100€
2023	**856 000€**	7 144 000€
2024	**117 594€**	3 122 626€
TOTAUX	**1 710 544€**	18 029 676€

Subventions

Pour l'année 2020 le montant des subventions perçues est de 105 K€

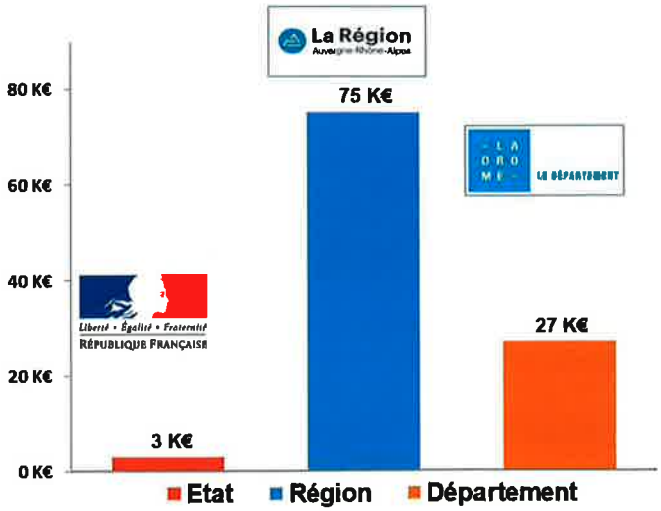

La commune remercie particulièrement la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Drôme pour leurs participations financières

Zoom commune

Personnel technique

Une équipe de 4 personnes, toujours disponible !

Nous sommes sur le terrain pour assurer l'entretien courant du village : voirie *(bouchage des nids de poule, fauchage des bords de nos 90 kms de voies communales)*, taille de végétaux, tonte de pelouse, traçage du stade pour nos sportifs, petits travaux de maçonnerie, rénovation des appartements communaux *(intérieur, peinture, radiateurs électriques, plomberie, revêtement de sol)*, entretien courant et petites réparations dans nos écoles ainsi que la pose de barrières de protection lors de manifestations. Nettoyage de la place du champ de Mars après notre marché hebdomadaire...

Nous évacuons à la déchèterie les encombrants abandonnés bien souvent le week-end devant les conteneurs réservés uniquement aux ordures ménagères.

« En tant qu'adjoint aux services techniques je souhaiterais que le travail de nos agents communaux et leurs charges de travail soient respectés. J'invite nos administrés à plus de responsabilité et à contribuer à la propreté de notre village. Trop de déchets jonchent le sol, (masques, déjections canines, encombrants) » Gérard Guérin, Adjoint aux services techniques.

Elections

Les 20 et 27 juin 2021, les électeurs français sont appelés à désigner leurs élus régionaux et départementaux. :

Les bureaux de vote seront exceptionnellement installés à la salle des fêtes.

PENSEZ A VOUS MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITÉ et de votre carte d'électeur.

Compte tenu du contexte sanitaire le vote par procuration est simplifié :

- Chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une seule habituellement (pour celles établies en France) ;
- Les électeurs les plus fragiles pourront confier leur procuration depuis leur domicile à un proche parent, y compris non-résident de la même commune.

NOUVEAU : Demande de procuration de façon partiellement dématérialisée EN 3 ETAPES

L'électeur qui veut établir une procuration se connectera sur le site **maprocuration.gouv.fr**.

Source : maire.info

La télé-procédure n'a rien d'obligatoire. Il reste parfaitement possible d'établir une procuration « à l'ancienne », uniquement sur la base de formulaires papier.

Urbanisme

Rappel à tous les propriétaires projetant des travaux sur leur propriété : Suze-la-Rousse a un **périmètre classé autour du château**. Dans ce périmètre, tous travaux dépendent de l'obtention préalable de l'autorisation de l'architecte des Bâtiments de France.

SUR TOUTE LA COMMUNE :

Afin de ne pas vous exposer à l'arrêt de vos travaux, il est impératif de **remplir les documents d'urbanisme** disponibles auprès de la mairie **AVANT D'EFFECTUER LES TRAVAUX**.

N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil et à consulter l'onglet URBANISME sur le site : www.mairie-suze-la-rousse.fr

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis *(permis de construire, d'aménager...)* ou une déclaration préalable de travaux.

Tous les imprimés d'urbanisme sont disponibles sur le site :
www.service-public.fr

Vent debout

Ce sera finalement les 3 et 4 juillet 2021 !! L'équipe de VENT DEBOUT a pris la décision de reporter la date initialement prévue en avril 2020 , puis en avril 2021 (!) aux 3 et 4 juillet 2021 ... plus loin dans la saison, de façon à voir évoluer la situation sanitaire et à pouvoir nous organiser au mieux, en fonction des consignes à respecter. Avec la chaleur et quelques mois de recul, nous mettons plus de chances de notre côté, en évitant le risque d'une nouvelle déception !

Nous mettons tout en œuvre et avec la même énergie, pour présenter encore une fois une belle édition de notre **FESTIVAL des Carnets de voyage**.

On sera tous là pour vous accueillir et vous présenter des nouveautés comme à chaque fois, des artistes internationaux de talent, des ateliers variés *(dessin, écriture, enfants)*, des animations étonnantes, des expos, des conférences *(sur Madagascar, Djibouti, l'Histoire des carnets de voyage, le Mexique)*, du partage et de la bonne humeur.

On compte sur la mobilisation de tous nos partenaires locaux, amis et bénévoles pour pouvoir enfin proposer un espace non-essentiel mais indispensable, de culture, d'art, de poésie et d'ouverture au monde. On compte sur vous et on vous donne rendez-vous à l'été !! **Suivez-nous sur facebook et sur notre site : https://vent-debout.wixsite.com/accueil**

Expositions de la SPES

Oubliés les confinements de 2020, cette année nous voulons rattraper le temps perdu. **La SPES a décidé de vous offrir deux expositions**, la première à l'occasion des **Journées Européennes de l'archéologie** *(JEA)* **les 18, 19 et 20 juin 2021** et la seconde pour les **Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre 2021**.

Archéologie

Avec l'archéologie, vous avez rendez-vous avec **2000 ans d'histoire de Suze**. Que vous soyez passionnés ou simples curieux, en famille ou avec votre classe, venez découvrir les coulisses du patrimoine et de la recherche archéologique à SUZE la Rousse.

Organisée par la SPES avec le précieux renfort de l'association Archéo-Drôme, nous vous présenterons des objets découverts lors de fouilles archéologiques sur le territoire de la commune, depuis l'époque romaine jusqu'au XIXème en passant par le moyen âge. Objets qui nous racontent ce que fut Suze à travers toutes ces périodes. L'exposition se tiendra dans la Chapelle Saint Sébastien.

Journées européennes de l'archéologie
2000 ans d'histoire de Suze
Racontée par l'archéologie
Les 18, 19 et 20 juin 2021
EXPOSITION Chapelle saint Sébastien
Organisée par la SPES et l'association Archéo-Drôme

Patrimoine

Le patrimoine a une capacité à rassembler les gens autour d'une histoire et d'intérêts partagés, celui de SUZE est particulièrement riche.

C'est ainsi que **puisant dans les archives de la commune, nous vous raconterons comment la vie du village a changé à travers l'histoire** de ses sources, de ses fontaines et de ses moulins. Avec émotion, vous découvrirez comment ces histoires sont arrivées jusqu'à nous et avec nostalgie celles qui ont été effacées mais qu'il ne faut pas oublier.

Journées européennes du PATRIMOINE
Sources, fontaines et moulins
Au XIXème à SUZE la Rousse
Les 18 et 19 septembre 2021
EXPOSITION dans la vieille église paroissiale
Organisée par la SPES

La commune remercie les associations qui ont fait des efforts pour leurs demandes de subvention responsables.

Zoom associations

Les Amis de l'église de Suze

Notre association « Les Amis de l'église de Suze » a vu le jour le 21/07/2006.

Les grands travaux de rénovation et d'entretien de l'église du village étaient à l'étude. Plusieurs suziens et suziennes ont entrepris une réflexion avec tous les partenaires : architecte des Monuments Historiques, Direction du Patrimoine, Commission d'Art Sacré, Diocèse, Département, Mairie... à l'initiative du Père Baraché et du 1er Président, Claude Boeglin.

Une première tranche de travaux concernait la réfection de la toiture, la restauration des fenêtres de la façade nord obstruées par des planches et la mise en place de vitraux...

Une deuxième tranche concernant l'intérieur de l'église fut étudiée avec la réhabilitation des décors muraux et un réaménagement qui devait suivre. Mais faute de crédits, **seule a pu être prise en charge la restauration de 3 tableaux effectuée avec le financement de la Région**.

La municipalité a fait procéder à la rénovation de l'électricité.

L'association a financé les deux modes de chauffage, la sonorisation ainsi que plusieurs améliorations.

Notre Conseil d'Administration est composé de personnes élues et de 2 membres de droit qui sont le maire, représentant la commune, et le curé de la paroisse, qui en est l'affectataire, désigné par l'évêque.

En raison de la pandémie, nous n'avons pu proposer notre habituel repas de la St Vincent et St Antoine, ni quelques concerts.

Aussi, d'un commun accord, la subvention reçue de la mairie l'an dernier a été affectée à des travaux d'entretien des dépendances de la nef.

Notre 19ème exposition estivale de patchworks « Il a parlé par les Prophètes » sera en place début Juin 2021 grâce à l'investissement de l'équipe des Cousettes.

N'hésitez à venir rejoindre notre équipe. La cotisation d'adhésion annuelle reste fixée à 10 €. *Nicole Lépine*

Amicale Laïque

Cette année, l'Amicale a démarré dans les meilleures conditions possibles par rapport à la situation sanitaire.
Tous les ateliers ont démarré à la mi-septembre hormis la danse car l'animatrice était en congé maternité.
Malheureusement, comme pour beaucoup d'associations, un grand nombre d'ateliers ont cessé de fonctionner début novembre. Nous avons pu maintenir le tennis, le multisport et l'atelier ré-créatif pour les enfants.
De nouvelles restrictions nous ont obligé à fermer l'atelier récréatif.
Notre présidente a été contrainte de démissionner début janvier. Toute l'équipe de l'Amicale Laïque la remercie pour son efficacité, son implication et son dévouement durant ses années de présidence.
Le bureau de l'Amicale Laïque étant démissionnaire, nous avons mis une annonce pour que cette belle association qui compte plus de 200 adhérents puisse continuer à fonctionner et à faire vivre ce village auquel nous sommes très attachés. Cette annonce a eu du succès, et c'est avec une grande joie que je vous annonce que l'Amicale **Laïque continuera de fonctionner grâce à l'arrivée de : Marie Desreumaux** qui assurera la vice présidence pour l'année 2021/2022 dans le but de prendre la présidence l'année 2022/2023. **Léa Azevedo** qui assurera le secrétariat et **Marie Lang** qui assurera la fonction de trésorière . Tous les membres de l'Amicale Laïque sont heureux d'accueillir ce futur nouveau bureau dans notre belle association qui œuvre pour son village depuis plus de 30 ans.
Ces trois nouvelles anivées ont redynamisé l'équipe actuelle qui espère pouvoir redémarrer dès la rentrée dans des conditions normales.
Je remercie tous les bénévoles de l'Amicale Laïque pour leur implication et leur dévouement !!!

Agenda

- **8 MAI** : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 *Informations sur le déroulement communiquées ultérieurement en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.*
- **3 JUIN** : Auditions CIAEM - Salle des fêtes
- **12 et 13 JUIN** : Fête foraine
- **12 et 13 JUIN** : Week end Bien Être Efferv'Essence
- **De JUIN À NOVEMBRE** : Exposition permanente de Patchworks *« Il a parlé par les Prophètes » - Eglise*
- **19 / 20 / 21 JUIN** : Exposition pour les Journées Européennes d'Archéologie - Chapelle St-Sébastien
- **20 / 27 JUIN** : Elections Régionales et Départementales
- **25 JUIN** : Suz'Estivales - Ambiance bar à vins et concert 19h - Place du champ de Mars
- **26 JUIN** : Balade contée sur le patrimoine local et provençal 16h
- **3 / 4 JUILLET** : Festival Vent Debout des carnets de voyage
- **9 JUILLET** : Suz'Estivales - Ambiance bar à vins et concert 19h - Place du champ de Mars
- **25 JUILLET** : Brocante - Place du champ de Mars et de la poste
- **17 / 20 JUILLET** : Concerts Musicales en Tricastin - Château
- **30 JUILLET** : Trophée des Célébrités - Concours de pétanque VIP *(ouvert au public)* - 14h à 19h - La Garenne Repas paëlla *(sur réservation)* et Concert - 20h - Parking du Jardin des vignes.
- **20 AOÛT** : Suz'Estivales - Ambiance bar à vins et concert 19h - Place du champ de Mars
- **28 AOÛT** : Repas brochettes du CLUB DES AÎNES 18h - Au foyer
- **11 SEPTEMBRE** : Forum des Associations - Place du champ de Mars
- **11 SEPTEMBRE** : Les Journées du Patrimoine sur le thème « L'eau à Suze la Rousse »
- **17 SEPTEMBRE** : Spectacle Sirius hypno - 21h - Salle des fêtes
- **18 SEPTEMBRE** : Eric COLLADO - 21h - Salle des fêtes
- **20 / 21 NOVEMBRE** : 12ème Bourse aux minéraux et aux fossiles de 9h à 18h - Salle des fêtes
- **27 / 28 NOVEMBRE** : Vidjofolies 2ème édition - Samedi après-midi 14h à 19h - Dimanche 10h à 18h - Entrée libre Salle des fêtes Suze

Programme sous réserve du protocole sanitaire

Frelon asiatique

Le frelon asiatique est un prédateur pour les abeilles, avec des incidences tant sur la filière apicole et sur la sécurité des personnes que sur la biodiversité.

La Communauté de Communes Drôme Sud Provence a mis en place au sein de la commission Environnement **un groupe de travail chargé de piloter une campagne de lutte contre ce frelon** : apprendre à bien reconnaitre un frelon asiatique, connaitre son cycle de vie, ainsi que les actions à envisager.

Toutes ces informations seront relayées sur nos différents support de communication *(site internet, page facebook...)*

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices *(à la fin de l'automne)*, afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps.
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

2021 : Des indicateurs à la hausse

L'année 2020 a été une année record en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec une hausse explosive du nombre de nids découverts *(2900 en 2020 contre 786 en 2019)*, sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2020 nous incite à la plus grande vigilance pour 2021.

Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe

Appicultrice piégage reine frelon
Chasserlefrelonasiatiqueentricastin

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la **plateforme de signalement en ligne : www.frelonsasiatiques.fr**

Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes

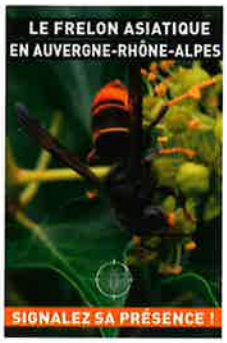

Ambroisie

Comment reconnaître l'ambroisie ?

PAR SON ASPECT GÉNÉRAL :

- belle plante en forme de buisson qui peut atteindre 1 mètre de hauteur,
- feuillage vert franc très découpé,
- tige velue et veinée de rouge chez la plante adulte, très ramifiée dès la base.

PAR SES FEUILLES :

- très découpées et du même vert sur les deux faces,
- pas d'odeur forte quand on la frotte entre les mains.

Confusions possibles :

Armoise commune : face inférieure de la feuille couleur gris argenté et odeur marquée quand on la froisse ;

Armoise annuelle : feuille très finement découpée et odeur forte quand on la froisse.

PAR SES FLEURS :

- fleurs nombreuses, verdâtres, en forme de coupelles renversées disposées sur de longs épis à l'extrémité des tiges.

L'ambroisie est une plante envahissante et dangereuse pour la santé. Vous l'avez reconnue : DÉTRUISEZ-LA !

Pour en savoir plus : www.ambroisie.info

Bien vivre à Suze

Le collège Do Mistrau

Le collège Do Mistrau a participé au **Concours de dessins 2020 / 2021** : « **S'il te plait dessine-moi la Liberté, l'Egalité et la Fraternité**. Concours organisé par **l'association « Le Crayon »** ayant pour projet de défendre la liberté d'expression à travers la promotion du dessin de presse. Tous les dessins de ce concours sont dédiés à Monsieur Samuel Patty.

Dans ce concours, **notre collège a été mis à l honneur et primé, ceci sous l'impulsion de leur professeur d'Arts plastiques, Mme Fanny Ouvrard.**

J'ai voulu faire un dessin comme celui-ci pour montrer :
- *les cœurs représentent les feuilles qui sont libres.*
- *Les mots liberté égalité et fraternité pour montrer les trois mots qui appartiennent à la devise de la France.*
- *Et les cœurs aussi pour montrer l'égalité de tous et qu'on est tous unis.*

Le « Prix des Collèges » attribué **à Lisa Froment - 6ème 3**

Un bel arbre et l'harmonie des couleurs

Le « Prix Collège » attribué à **Emilie Tontini - 5ème**

Un dessin qui pourrait faire une affiche formidable !

Système de téléalerte

La Mairie de Suze-la-Rousse s'est dotée d'un **système d'appels automatisé**, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise *(inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes)*.

Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites.

Vous avez été inscrit automatiquement si vous habitez à Suze-la-Rousse et que vous êtes présent dans l'annuaire public universel.

Vous êtes absent de l'annuaire public universel ou vous travaillez à Suze-la-Rousse sans y résider, et vous souhaitez être alerté ?

Sur notre site, cliquez sur le bouton « S'inscrire aux alertes » et remplissez le formulaire pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise, de manière individuelle, afin qu'il puisse être contacté personnellement.

En cas d'alerte, la Mairie de Suze-la-Rousse adressera un message *(téléphone, SMS ou courriel)* aux personnes figurant sur son fichier.

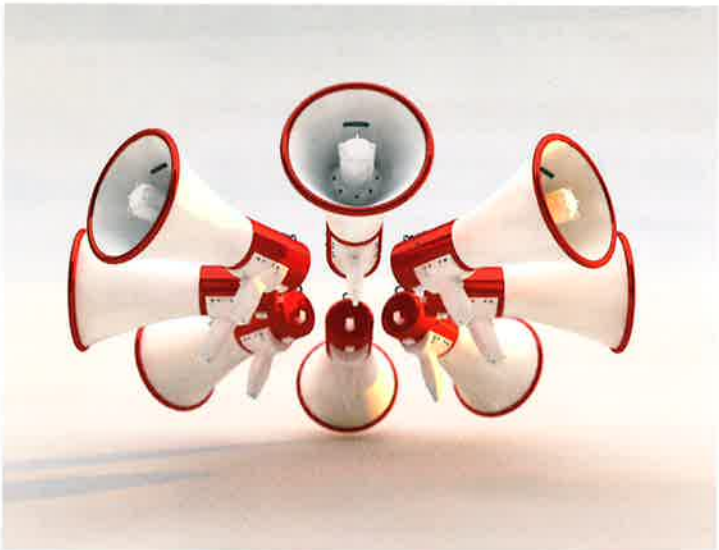

Si vous fournissez votre adresse de courriel et un mot de passe lors de votre inscription, vous pourrez modifier les informations qui vous concernent ou vous désinscrire.

L'inscription peut se faire directement en mairie si vous n'avez pas accès à internet.

Trier ses dechets est indispensable !

Envoyer nos matières à l'enfouissement coûte 50% plus cher que de recycler.

Les collectivités vont malheureusement subir une hausse importante du traitement des ordures ménagères : **le tarif va passer de 92€ la tonne en 2020 à 145€ la tonne**. Il faut donc absolument que nous soyons tous très responsables et concernés par le tri. En effet, la baisse du tonnage des ordures ménagères aura un impact bénéfique immédiat sur notre facture et donc sur le budget de la commune.

Remplissez le formulaire pour bénéficier de votre carte d'accès à la déchetterie en **dernière page de votre bulletin** !

La déchetterie est un service « gratuit », utilisez-la !

Source : site CCDSP

Mieux trier pour moins payer !

Ce récapitulatif nous a été transmis à notre demande pour se rendre compte de l'évolution du tri sur notre commune.

Malgré une hausse, le tri reste encore insuffisant sur notre commune.

	2016	2017	2018	2019	2020
OM	633	624	657,7	664,1	642,92
corps creux	12,279	14,2	14,809	18,68	21,22
corps plats	46,474	49,212	44,684	57,42	46,38
verre	66,52	66,19	72,17	73,94	81,23

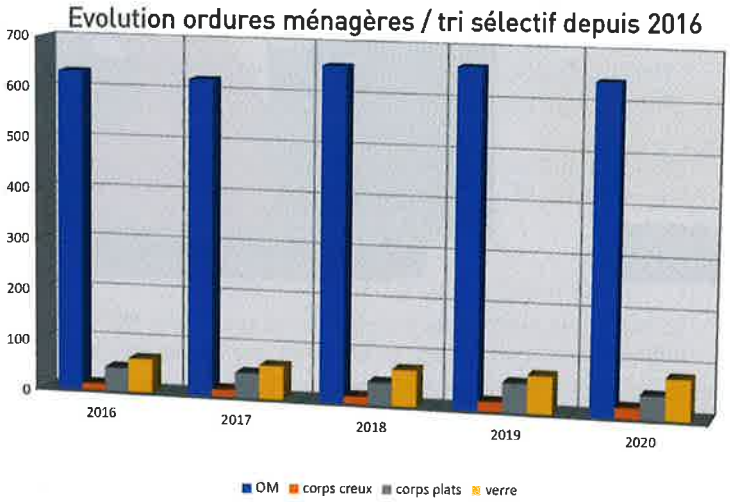

- *OM : ordures ménagères*
- *Les corps creux sont les emballages, films plastiques, bouteilles, boites de conserves*
- *Les corps plats sont les papiers, journaux publicités, cartonnettes.*

Horaires des déchetteries

	DONZÈRE	MALATAVERNE	ST PAUL 3 CHÂTEAUX	SUZE LA ROUSSE
Lundi	8h-11h50 13h30 - 16h20	8h-11h50	14h-18h	9h-12h 14h-18h
Mardi	8h-11h50 13h30 - 16h20	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Mercredi	Fermée	13h-16h50	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Jeudi	8h-11h50 13h30 - 16h20	Fermée	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Vendredi	8h-11h50 13h30 - 16h20	13h-16h50	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Samedi	8h-11h50 13h30 - 16h20	8h-11h50	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Dimanche	Fermée	Fermée	9h-12h	Fermée

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

Poubelle témoin Suze-la-Rousse

Stop lingettes !

TOUTES les lingettes doivent être jetées dans la poubelle, même celles « biodégradables » : Jetées dans les wc, elles n'ont pas le temps de se dégrader et forment des filasses qui s'entortillent sur les tamis et les grilles de protection et du coup colmatent et bouchent les pompes.

Zoom
tri & recyclage

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Simplification du geste de tri :
Tous vos emballages se trient !

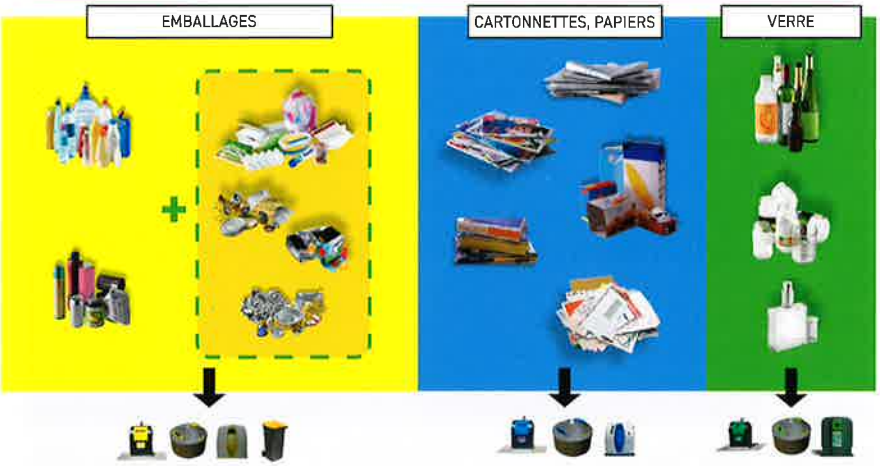

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la **TOTALITÉ** de vos emballages en plastique et métal !

- Toutes les bouteilles ...
- Tous les flacons et bidons ...
- Toutes les barquettes ...
- Tous les pots et boîtes ...
- Tous les sacs et sachets ...
- Tous les films ...
- Toutes les bouteilles et canettes ...
- Toutes les conserves et barquettes ...
- Tous les bouchons, capsules, couvercles ...
- Tous les emballages métalliques ...

Et + d'emballages recyclés, c'est + de matières à réutiliser !

Concours Mascotte

Le pôle Déchets ménagers de la communauté de Communes Drôme Sud Provence organise un concours auprès des écoles élémentaires du territoire : **« Fabrique la mascotte du tri ».**

Il s'agit de créer un personnage/animal/objet sur le thème de la protection de l'environnement.

En effet, 1 français produit chaque année environ 570kg de déchets, dont 260kg d'ordures ménagères résiduelles qui se retrouvent enfouies (montagnes de déchets enterrés) ou incinérées (production considérable de co2, gaz à effet de serre participant au réchauffement climatique).

Il est urgent de réduire et trier les déchets pour :

- Diminuer le nombre d'installations de traitement.
- Limiter notre impact sur la flore et la faune.
- Préserver les matières premières et ressources naturelles.

Aussi, afin de mieux sensibiliser les habitants, les panneaux de chaque point d'apport volontaire vont être changés et il y sera associé une image ludique, reconnaissable telle qu'une mascotte.

La classe de CM2 de Mr Campenet et la classe de CM1/CM2 de Mme Sablayrolles participent à ce concours ; la mascotte lauréate sera annoncée le 26/04.

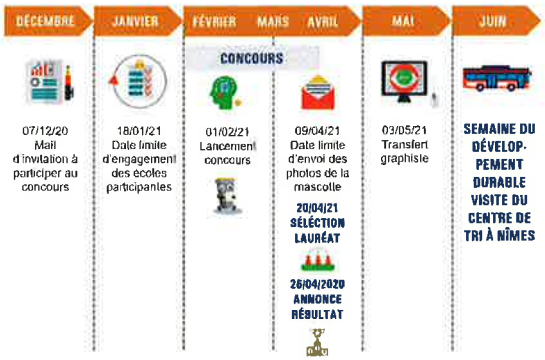

Etat civil

Naissances

LEMOINE Marshal, London, Nicolas	17 février 2020
KRAFT Ernest, Paul, Alexander	16 mars 2020
VILLET Ilona, Christine, Marie-Claude	18 mars 2020
RENAUD Nolan	28 mars 2020
FAURE Milo, Jérôme, Gaël	31 mars 2020
MORENVAL Léna	03 avril 2020
PERMINGEAT Aubin, Maurice	06 avril 2020
LOPEZ Sacha, Diego	21 septembre 2020
JARNIAC Gabin, Damien, Quentin	29 septembre 2020
CALUGAR Iulia, Dana, Patricia	30 novembre 2020

Mariages

VILLON Marie, Lisa & LANG Arnaud, Gilbert, Maurice, Michel	04 avril 2020
OURS Sylvie & GARAIX Jean, Claude, Raymond, Pierre	22 août 2020
BETBOY Daphné, Laetitia, Valentine, Armande & SALVETTI Florent, Alain, Hervé	05 septembre 2020
ED DHIMENE Fadoua & KAÏNA Nadir	26 septembre 2020
JOUILI Safa & KHALLOUKE Majid	24 octobre 2020

Décès

GAUTHIER Mauricette, Andréa veuve RICHARD-BERLAND	31 janvier 2020
BASTET Sylvain, Raymond, André	02 février 2020
MONGE Albert, François, Antoine	12 avril 2020
BRESSY Paul, Edouard	05 mai 2020
BOUA Gbale, Jerome	12 juin 2020
BAGNOL Marthe, Henria veuve LAMBERT	20 juin 2020
BARBIER Roseline, Lucienne veuve MAIRE	09 juillet2020
PEYROL Véronique, Nelly, Jeanne épouse FOURCADE	23 juillet 2020
PRADELLE Jacques, Henri	24 octobre 2020
FROSSARD Gilbert, Léon	24 novembre 2020

L'accord des familles a été demandé pour publication dans ces pages.

Infos utiles

Inscriptions écoles

Ecole élémentaire

Voici les démarches :

1/ Les parents doivent tout d'abord passer en mairie inscrire leur enfant. La mairie délivre un certificat d'inscription

2/ **Prendre rendez-vous avec le directeur de l'école** *(déchargé le lundi ou le soir après 16h30)*

3/ Venir à l'école avec les papiers suivants :

- le certificat d'inscription
- le certificat de radiation donné par l'école précédente
- le carnet de santé afin de vérifier si l'enfant est à jour pour ses vaccinations.

Ecole maternelle

Pour la rentrée de septembre 2021 des **enfants nés en 2018 et les nouveaux résidents suziens nés en 2016 et 2017**

Pré-inscription en mairie avec les documents suivants :

- Fiche de renseignements dûment remplie disponible sur le site de la mairie : **http://mairie-suze-la-rousse.fr/wp-content/uploads/2021/03/Fiche-renseignements-ecole-maternelle.pdf**
- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Carnet de santé *(page 90 à 93)*
- Certificat de radiation pour les élèves déjà scolarisés
- 2 photos d'identité de l'enfant

En cas de difficultés, vous pouvez contacter la mairie au : **04 75 04 81 22 ou Madame Cécile JACOB, directrice de l'école maternelle au 04 75 98 20 00**

MAIRIE SUZE-LA-ROUSSE
28 Place du Champ de Mars – BP 28 - 26790 Suze-la-Rousse
Téléphone : 04 75 04 81 22
Télécopie : 04 75 98 25 86
Email : mairie.suzelarousse@orange.fr
Site internet http://www.mairie-suze-la-rousse.fr/
Facebook : Commune de Suze la Rousse

Le PIMMS

Le PIMMS Mobile est une réponse humaine de proximité aux besoins des habitants des territoires ruraux, dans leur vie quotidienne.

De l'information de premier niveau à l'accompagnement dans des démarches spécifiques, l'agent de médiation apporte aide et conseils personnalisés en rapport à la mobilité, l'accès aux droits, les prestations sociales, la demande d'emploi ou encore la naturalisation.

C'est une offre de services mutualisée de la CARSAT, SNCF, La POSTE, EDF, ENEDIS, VEOLIA et les partenaires de la Maison de Services au Public Drôme-Sud Provence.

Mail : contact0726@pimms.org
Site : www.pimms07-26.org

Horaires de la mairie

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h

Permanences des élus

Monsieur le Maire Hervé Médina : Les mardis et vendredis matin de 9h à 12h

Madame la 1ère adjointe Nathalie Sage : le mardi matin de 9h à 12h et le jeudi après-midi de 14h30 à 17h

Monsieur Gérard Guérin adjoint aux services techniques : le vendredi matin de 9h à 11h

En dehors de ces horaires, veuillez contacter le secrétariat pour prendre rendez-vous.

Permanences en mairie

Assistante sociale Les 1er et 3ème mardis matin de chaque mois - Sur rendez-vous au 04 75 04 94 90 *(CMS Centre Médico Social)*

Mission Locale Jeunes *(16-25 ans)* Les 2ème et 4ème mardis matin de chaque mois - Sur rendez-vous au 04 75 96 80 40

Conciliateur de Justice Le 1er jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 75 04 81 22

Pimms Mobile *(point d'accueil Multi services Mobile)* : Place du champ de Mars - Le 2ème lundi du mois de 10h à 12h sans rendez-vous ou avec au 04 69 14 30 30

Service National Universel

La campagne de recrutement 2021 des volontaires du Service National Universel (SNU) a été lancée par Madame Sarah EL HAIRY, secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement.

Le SNU s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent se porter volontaires pour s'investir dans une société de l'engagement bâtie autour de la cohésion nationale.

Le **séjour de cohésion aura lieu du 21 juin au 2 juillet 2021**. Il concernera 25000 jeunes au niveau national.

Chaque centre départemental du SNU accueillera environ 200 volontaires avec une trentaine de cadres et de tuteurs.

Chaque jeune réalisera l'année d'après leur Mission d'Intérêt Général (MIG) d'une durée de 12 jours auprès d'associations, de collectivités territoriales ou encore de corps en uniforme.

A l'issue de sa mission d'intérêt général, s'il le souhaite, chaque volontaire est invité à s'engager pour participer à l'édification d'une Nation plus fraternelle et solidaire, en rejoignant les formes de bénévolat existantes, comme le Service Civique ou la Réserve Civique.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur le site du SNU https://www.snu.gouv.fr/

Une vidéo de présentation du Service National Universel est disponible sur la page d'ouverture du site du SNU :

https://www.youtube.com/watch?v=HyirpmPL43l

Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- La transmission d'un socle républicain.
- Le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires.
- Le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, le SNU remplacera la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le Service national universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, et s'articule en trois étapes clés :

1) Un séjour de cohésion de deux semaines qui aura lieu **du 21/06/2021 au 02/07/2021** visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire. Au cours de ce séjour, les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels (illettrisme, compétences notamment numériques).

2) Une mission d'intérêt général visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures effectuées sur une période courte ou répartie tout au long de l'année, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Au cours de cette mission d'intérêt général, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel.

3) La possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, etc. Cet engagement volontaire peut être réalisé entre 16 et 30 ans.

Le Service national universel (SNU) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

LES OBJECTIFS

- Faire vivre les valeurs républicaines
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

LES ÉTAPES CLÉS

1 Séjour de cohésion
- 2 semaines
- dans un autre département

2 Mission d'intérêt général
- 84 heures réparties au cours de l'année
- près de chez soi
- l'année qui suit le séjour de cohésion

3 Engagement volontaire
- partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- entre 16 et 25 ans

Déjections canines

Infos diverses

Crédit Agricole

Les agences du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes de Suze la Rousse et Tulette se rapprochent pour pérenniser leur présence et offrir un meilleur service à leurs clients

La zone commerciale Intermarché de Tulette va accueillir dès septembre prochain une toute nouvelle agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes pour apporter un service optimal et répondre aux nouvelles habitudes de ses clients.

Un lieu unique, entièrement repensé, pour un meilleur service :

Avec ses 197 agences, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes rayonne sur la Drôme, l'Isère, l'Ardèche et le Sud-Est Lyonnais. En poursuivant son objectif de rénovation de ses agences de proximité, le banquier-assureur leader de notre région, souhaite participer activement et durablement au développement et au dynamisme de son territoire.

Concrètement, les deux agences actuelles vont se regrouper pour la satisfaction de leurs clients et offrir de nombreux avantages : une plus grande amplitude horaire pour faciliter l'accès aux clients, **six conseillers disponibles pour des rendez-vous personnalisés, un nouveau local qui répond à toutes les normes et contraintes d'accessibilité**, un concept d'agence qui allie accueil chaleureux et expertise affirmée... Un projet qui démontre la volonté du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes de pérenniser sa présence dans notre territoire, en parfaite adéquation avec les valeurs de proximité de la banque coopérative.

« Nous sommes ravis de pouvoir prochainement recevoir nos clients dans ce nouvel espace moderne qui reste le lieu de contact privilégié avec eux. Cet investissement est une nouvelle preuve de notre engagement durable sur le territoire et nous permet de contribuer activement au dynamisme de nos communes », expliquent Pierre Descours et Yannick Roussin, Directeur de l'agence et Président de la Caisse Locale Suze-Tulette.

Des solutions de proximité renforcées :

En parallèle, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes souhaite développer la présence de ses **services de retrait chez les commerçants** *(Relais CA)*, pour toujours plus de proximité. Cette solution permet à tous les clients du Crédit Agricole de retirer sur ses comptes, sans frais et en toute confidentialité du commerçant, jusqu'à 100€. **Actuellement, à Suze la Rousse, ce service est assuré par le Tabac Presse situé route Sainte Cécile, géré par M. Serge Florent**. De nouveaux commerçants viendront prochainement compléter cette présence.

Ainsi, la future agence confirme la volonté du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes de s'inscrire durablement au cœur de notre territoire avec un service de qualité optimal et des solutions de proximité multiples.

Pierre DESCOURS Directeur d'agence ST PAUL TROIS CHATEAUX - SUZE LA ROUSSE - TULETTE

Réunion publique

Une **réunion publique** se tiendra le vendredi **10 septembre à 18h** afin de présenter l'organisation de la nouvelle agence et tous les services de proximité accessibles aux clients. Cette rencontre, planifiée à la **salle des fêtes de Suze la Rousse**, pourra se dérouler sous d'autres modalités en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires à venir. Les modalités de tenue de cette réunion seront adaptées selon les possibilités sanitaires du moment.

Quoi de neuf ?

Nouveaux commerçants, artisans ...
Tout y est, ou presque !

FERRONNERIE JCS

322 chemin de l'estagnier
26790 SUZE LA ROUSSE
Tél : 06 84 22 98 80
Mail : ferronneriejcs@gmail.com

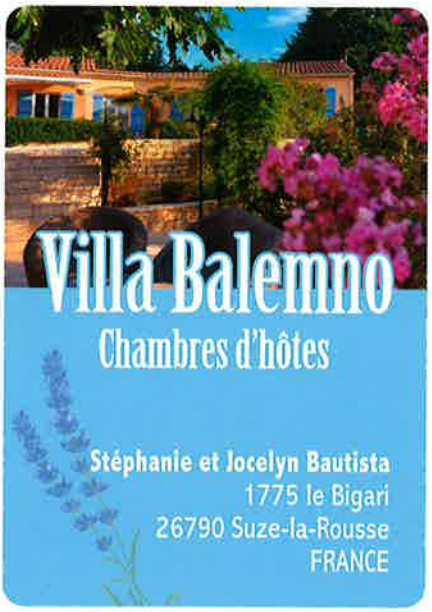

06 36 93 68 11 / 04 26 51 54 16
villabalemno@gmail.com - www.villabalemno.fr

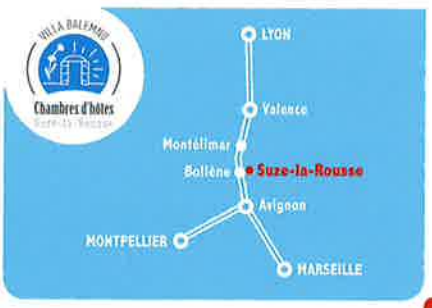

CCDSP

Communauté de communes
Drôme Sud Provence

FORMULAIRE CARTE D'ACCÈS DÉCHETTERIES

Pour obtenir votre carte d'accès aux déchetteries de la Communauté de Commune Drôme Sud Provence, veuillez remplir ce bulletin et le remettre accompagné des pièces à fournir à la mairie de votre commune.

Réservé aux résidents de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence

BULLETIN D'INSCRIPTION

❒ **PARTICULIER**

Nom : .....

Prénom : .....

Présenter avec cette demande un justificatif de domicile daté de moins de 6 mois et une pièce d'identité

❒ **PROFESSIONNEL**

Nom de l'enseigne : .....

.....

N° SIRET : .....

Présenter avec cette demande un extrait Kbis

ADRESSE (pour les professionnels, veuillez indiquer l'adresse de facturation)

N° : ..... Rue : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Fait le ..... à .....

N° Carte .....

Signature

Besoin d'infos : 04 75 96 06 12